

Les midis de l'entreprise

L'introduction du groupe TVA au Luxembourg

Invitation

Mercredi 4 juillet 2018

Accueil : 12h15

Conférence : 12h30

Déjeuner-buffet : 13h15

Arendt House

41A, avenue J.F. Kennedy

Luxembourg-Kirchberg

[Plan d'accès](#)

[Ajouter au calendrier](#)

[Inscription](#)

Conférence gratuite



Join us



Nous avons le plaisir de vous inviter au prochain **midi de l'entreprise**, qui se déroulera dans l'auditorium d'Arendt House le mercredi 4 juillet 2018 sur le thème :

L'introduction du groupe TVA au Luxembourg

L'objectif de ce midi de l'entreprise est de présenter les impacts juridiques et les conséquences pratiques de la future introduction du groupe TVA au Luxembourg. Nous passerons en revue les conditions d'éligibilité et les modalités pratiques de fonctionnement, avec un focus particulier sur les avantages du groupe TVA et ses inconvénients.

Intervenants:

- [Bruno Gasparotto](#), Principal, Tax Law

- [Sophie Weyten](#), Counsel, Tax Law

Veillez suivre [ce lien pour vous inscrire](#) et [celui-ci](#) pour transmettre cette invitation à toute personne intéressée dans votre entourage.

Nous espérons vous voir nombreux et nous nous réjouissons de vous accueillir à ce midi de l'entreprise.

Arendt & Medernach

www.arendt.com

I am informed that I can object to the processing of my personal data for marketing purpose at any time either by e-mail addressed at the following e-mail address unsubscribe@arendt.com or by clicking [here](#).